



Attestation de délivrance de la charte **ETHIBAT RSE®***

Période :
de 06/2024 jusqu'à 12/2026

Délivrée à :
ENOVAE
1450 AV DE COS 82000 - MONTAUBAN

L'entreprise s'engage à respecter les comportements éthiques dans ses pratiques professionnelles à travers les **7 engagements ETHIBAT RSE®**.



Le président,
MICHEL MOMMAYOU

* Ethibat RSE est une marque déposée par la Fédération du BTP Haute Garonne -11 boulevard des Récollet - 31 078 Toulouse Cedex 4, qui en a la propriété exclusive. En conséquence, elle se réserve le droit de modifier à tout moment les principes ainsi que les modalités d'obtention de la charte Ethibat RSE. La Fédération BTP de la Haute Garonne pourra à tout moment retirer la charte Ethibat RSE à tous les organismes et entreprises qui ne respecteraient pas ses engagements.

* L'adhésion aux principes de la charte éthique est un acte volontaire consacré par la signature du demandeur. En cas de manquements délibérés aux principes de la charte, la FBTP 82 pourra être amenée à supprimer le nom de l'entreprise défaillante de la liste des signataires. En cas de poursuite judiciaire les effets de la charte seront suspendus jusqu'au prononcé de la décision définitive. Le responsable de l'entreprise en cause devra, dès lors, cesser, sans délai, de faire usage de la charte et du logo dans tout support de promotion de l'entreprise et tous papiers en tête commerciaux. La fédération du BTP de Tarn-et-Garonne assure la promotion d'Ethibat RSE® auprès des donneurs d'ordre et des pouvoirs publics.